

gistrement des titres ou autres instruments ou documents relatifs au titre de propriété foncière ou immobilière—Fabriquer, altérer, offrir, été.—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 37.

— original d'une Cour—Fabriquer, offrir, etc.—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 33.

Voler, enlever, oblitérer, etc.—Félonie, 32-33 V., c. 21, s. 18.

— écrit, imprimé, susceptible d'être lu — Fabriquer, etc., émettre le sachant fabriqué, un..... Félonie, 32-33 V. c. 19, s. 45.

— préparé ou dressé en conformité à l'acte d'élection—Voler, enlever, détruire, détériorer—V. Elections.

Domages causés à la propriété—Acte concernant les.....32-33 V., c. 22—V. 32-33 V., c. 36, s. 10 ; 35 V., c. 32 ; 40 V., c. 29.

— causés en conduisant négligemment un animal—Délit, conv. som., 43 V., c. 38, remplaçant le c. 27 de 32-33 V., c. 27, am. par 33 V., c. 29.

— à une propriété quelconque s'élevant à plus de \$20, pour lequel aucune punition n'est particulièrement prescrite—Délit, 33-33 V., c. 22, s. 59—N'excédant pas \$20—Délit, conv. som., id., s. 60.

Doré—Défense de le prendre à certaine époque—V. Pêche.

Dossier d'une Cour—Voler, annuler, oblitérer, etc.—Félonie, 32-33, V., c. 21, s. 18.

Fabriquer, altérer, offrir, émettre, le sachant fabriquer—Félonie, 32-33 V., c. 19, s. 33.

Douanes—Acte pour amender et refondre les actes concernant les..... am. par 42 V., c. 15 ; 43 V., c. 18 et 19—V. Revenu de l'intérieur—Décharger les effets d'un vaisseau arrivant avant que l'ordre en soit donné—Contr.—40 V., c. 10, s. 8—Faciliter le déchargement illicite.—id.—Porter des effets importés au delà de la maison de douanes, ou les enlever—id., s. 11 —Décharger d'un vaisseau des effets avant que le rapport soit fait, manquer de faire tel rapport, ou faire un rapport inexacte, ne pas répondre véritablement aux questions posées—id., s. 12—Conducteur